



Saint-Manvieu-Norrey à l'honneur !

Chères Manoreyses, chers Manoreys,
J'ai eu l'honneur d'être invitée à l'Élysée avec des Maires normands par les conseillers du Président de la République en charge des collectivités. Ce qui m'a permis d'évoquer votre quotidien en haut lieu !

Un temps d'échange très intéressant qui nous a permis de faire remonter les préoccupations des habitants de nos communes et d'échanger :

car nos habitants ne savent pas toujours qui fait quoi. Nous avons proposé de redonner plus de pouvoir aux Maires (notamment ceux des "petites" communes) au sein des communautés de communes.

- **sur la réforme du statut de l'élu local qui est en cours :** il nous semble urgent de faciliter l'engagement de nos concitoyens et de nos concitoyennes en cette veille d'élections municipales ainsi que de nous protéger face à la judiciarisation croissante des conflits qui peuvent survenir dans nos villages et de faciliter l'engagement de tous mais plus particulièrement des femmes.
- **sur la nécessité de mettre en place une réforme des collectivités pour redéfinir plus clairement les compétences de chaque strate du mille-feuille territorial :** en tant que Maires, nous n'avons plus vraiment de pouvoir décisionnaire dans certains domaines (voirie, espace vert, gestion des cours d'eau, PLU, mobilités, etc.) mais nous sommes toujours "à portée d'engueulade"
- **sur les restrictions budgétaires qui risquent d'entraver notre action en cette fin de mandat :** nous avons rappelé que les élus municipaux ont besoin de lisibilité pour monter des projets qui demandent un temps long et d'être mieux accompagnés par l'État car nous n'avons pas toujours les moyens administratifs de nos ambitions.
- **sur la simplification des normes** qui, là aussi, nous empêchent de mener à bien des projets, font grimper les coûts et demandent à nos agents administratifs un temps considérable.

Léonie Angot-Hastain, Maire

Dans ce numéro...

Vie municipale
Sur la commune
Entrepreneurs et commerçants
Associations
Compétences Caen-la-Mer
Environnement
Travaux · Urbanisme · Voirie
Finances
Commission Scolaire
Commission Culture
CCAS
Chronique historique
Astuce maison
Agenda
État civil
Informations utiles



St MANVIEU
NORREY

MAIRIE

3 Place Charles de Gaulle
14740 Saint-Manvieu-Norrey

☎ 02 31 80 01 99

✉ mairie@saintmanvieunorrey.fr

🌐 saintmanvieunorrey.fr

📘 mairiesaintmanvieunorrey

ACCUEIL

Lundi de 15h à 18h
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 15h à 19h
Vendredi de 15h à 18h

URGENCES

Pompiers... **18** ou **112**
Gendarmerie... **17**
SAMU 14... **15**
Violences intra familiales... **114**
SOS Enfance maltraitée... **119**
SOS Amitié Caen **02 31 44 89 89**
Gaz... **0 800 47 33 33**
Électricité... **09 72 67 50 14**

VIE MUNICIPALE

Cette année, nous avons fêté le départ en retraite de **Yannick Moisan** qui s'occupait de nos espaces verts (pour Caen la Mer) ainsi que des bâtiments communaux et de **Marie-Claire Brosset** qui veillait à la propreté des salles. **Séverine Kersante** est venue compléter l'équipe en charge des bâtiments et a été engagée pour l'entretien des locaux. Quant à **Stéphane Lemoire**, il travaille maintenant à plein temps comme agent de Caen la Mer aux côtés de **Bruno** et de **Guy** et **Dylan Louise**.

🍼 NAISSANCES

Carmen Desplat	6 février 2025
Gabriel Wallon	7 mars 2025
Alixia Cauvin	21 mars 2025
Eva Saiz	16 avril 2025
Mady Jantet	13 mai 2025
Ayden Lecointre	14 mai 2025
Hugo Bouchaud	19 mai 2025

👰 MARIAGES

Léonie Calvier & Simon Rouessay	24 mai 2025
---------------------------------	-------------

💧 DÉCÈS

Denis Royackkers	8 février 2025
Roger Leroy	15 mai 2025
Pierre Beatrix	24 mai 2025



ACTUALITÉS

Abonnez vous !
La page Facebook de la Mairie vous informe au fil des jours !



FRÉQUENTATION DU TRAIT D'UNION

Huit mois après son inauguration, nous pouvons nous féliciter de l'utilisation et de l'appropriation des habitants de notre tiers lieu le Trait d'Union !

En effet, en plus de la présence de **Sandra Bayeux**, notre coordinatrice scolaire et de **Jordane**, notre informaticien sur des demi-journées, plusieurs associations ou groupe d'habitants ont pris l'habitude de s'y réunir, ou de proposer divers ateliers.

Nous avons ainsi pu découvrir des ateliers de bibliothérapie par l'association **Parole Bégaïement**, des ateliers de conversations anglaises proposés par la commission culture et des habitants, un atelier lecture et récemment un atelier jeux de société proposé généralement les vendredis après-midi. Un atelier création de bijoux a également été proposé en février par l'**Atelier de Suzie et Madame Segaud**

propose des cours de couture le jeudi matin, dans la salle réunions de La Londe pour plus d'espace.

Enfin, des formations, sur les bases de l'informatique, sont proposées aux habitants sur plusieurs créneaux. Elles sont animées par Jordane, sur inscriptions préalables en mairie pour un coût de 5 €.

Vous pouvez également vous rendre pendant les heures d'ouverture, directement sur place, pour des conseils informatiques, faire des photocopies (achat de cartes en mairie), ou utiliser un poste informatique en libre service...

RETOUR DE LA TRANQUILLITÉ À NORREY

Nous remercions le nouveau propriétaire du château qui a accepté d'entreprendre une campagne de régulation de la population de corbeaux freux qui avaient envahi le bois du château. Les nuisances sonores avaient atteint des niveaux inacceptables pour les riverains. Ils occasionnaient aussi de gros dégâts aux cultures alentours. Nous avons mis le propriétaire en relation avec un chasseur agréé par les services de l'État. Il est donc intervenu dans le respect de la réglementation en vigueur concernant la régulation des espèces nuisibles. Par cette action, la biodiversité est aussi préservée puisque d'autres sortes d'oiseaux qui avaient disparu font enfin entendre leurs chants.

NOTRE ANCIEN MAIRE, PATRICE COLBERT, À L'HONNEUR

Lors de la cérémonie des vœux du maire, nous lui avons remis le titre de maire honoraire. **Patrice Colbert** a passé sa vie au service de la commune. Il était conseiller depuis 1983 puis premier Maire adjoint d'Yvon Levivier avant de devenir Maire en 2008 pour deux mandats bien remplis au cours desquels il a vu notre commune entrer dans la Communauté Urbaine de Caen la Mer.

Patrice a toujours eu le souci de consacrer son temps au service des habitants, de respecter l'équilibre entre les trois quartiers

de la commune et de veiller à préserver le « bien vivre ensemble » qui était le slogan de la campagne de l'équipe qu'il a menée à la victoire en 2014. Il a aussi toujours été attentif à transmettre la mairie à la nouvelle équipe dans de bonnes conditions. Il a été d'une grande aide pour que nous puissions reprendre le flambeau et continue régulièrement à nous apporter ses conseils et à relayer les attentes des habitants.

Nous avons aussi honoré **François Libeau** qui a reçu le titre de maire adjoint honoraire car il a occupé cette fonction entre 1995 et 2014. Il était conseiller depuis 1989 et a donc passé 35 ans de sa vie à l'action municipale. Après avoir été Vice-Président au SEEJ, Syndicat

Education Enfance Jeunesse, et conseiller délégué depuis 2020, il a décidé de quitter ses fonctions en 2024. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La présence de la gendarmerie sur notre commune est en hausse. Ce qui est une bonne nouvelle puisque c'est la demande n°1 formulée par les habitants lors des réunions publiques ou par mails (demande de contrôles sur la D9, rue du Mareschet, route de Verson, rue du Colonel Baker, rue du Village, route de la Gare, lotissements les Blés d'or II et l'Orée du bois, panneaux Stop non respectés...).

Projets

- Regroupement scolaire et cœur de bourg,
- Réfection du City stade de Saint-Manvieu (devis estimatif de 16 000 euros). Le revêtement arrive en fin de vie car il est usé mais aussi car des gens se sont amusés à faire du feu l'an dernier à plusieurs endroits, ce qui a occasionné des trous.
- Réparations sur les églises : une gargouille a transpercé le toit à Norrey et des tuiles sont à replacer à Saint-Manvieu,
- Aire de jeux de Marcelet en cours d'étude

Quiz

Lorsqu'un panneau interdisant le passage ou le stationnement mis à part aux riverains est installé à l'entrée de la rue :

- Les personnes n'habitant pas ou ne possédant pas de local dans cette rue ne sont donc pas autorisées à circuler ou à y stationner.
- Les personnes n'habitant pas ou ne possédant pas de local dans cette rue sont donc autorisées à circuler ou à y stationner.
- Les personnes qui habitent le quartier sont autorisées y circuler.

Bonne réponse : 1

En cas d'infraction, il vous est toujours possible de contester celle-ci auprès des services de l'État. La mairie ne fait pas enlever les infractions verbalisées par la gendarmerie.

Participation Citoyenne avec la gendarmerie, si vous voulez rejoindre ce groupe, rendez-vous à la mairie. Le dispositif vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune une culture de la prévention de la délinquance,
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population,
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions,
- pas besoin de compétences particulières, juste être à l'écoute de ce qui se passe dans son quartier.

Grâce à ce groupe, nous signalons les comportements suspects, les démarchages abusifs... la gendarmerie prend le relais ensuite.

Cet espace est dédié aux entreprises et aux commerces de notre commune.

Si vous souhaitez participer au prochain numéro, contactez : ✉ c.lecerf@saintmanvieurorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.



SALON COIFF HAIR PRO

Après être devenue socio-coiffeuse et prothésiste capillaire, **Priscilla Hebert** a reçu, jeudi 20 mars, le titre de Maître artisan décerné par la Chambre des métiers. Ces deux compétences sont agréées par la CPAM de Caen, Priscilla propose des perruques, foulards et turbans volumateurs à son salon secteur Norrey.

4 rue des marronniers
14740 Saint-Manvieu-Norrey
☎ 07 82 15 30 31
📱📷 Visagiste Coiffure

SWEET CRÉATION BY VF

Décidément, nos habitants-e-s ont du talent ! Auto-entrepreneuse déclarée, **Sweet création** est spécialisée dans la confection d'accessoires textiles enfants, d'objets et décorations personnalisables pour tout événement : naissances, baptêmes, anniversaires, mariages, enterrement vie de jeune fille...ou tout simplement pour se faire plaisir. Pour les commandes, rien de plus simple, il suffit d'envoyer un message privé afin de discuter des détails de la future création.

📷 [sweet_creation_by_vf](#)
📘 [SweetCreationbyVF](#)



MARION RELOOK VOS MEUBLES !

Après 18 ans dans le tourisme, et une reconversion professionnelle pleine de défis avec l'obtention de mon CAP en Ébénisterie, je suis ravie de vous annoncer l'ouverture de mon atelier de relooking de meubles à Saint-Manvieu-Norrey.

Mon objectif est de redonner vie aux meubles anciens, en alliant savoir-faire traditionnel et techniques modernes avec notamment la création de plateau en Jesmonite.

Ce que je vous propose :

- relooking sur mesure pour les meubles des particuliers (modernisation, personnalisation...),
- aérogommage, une technique douce et écologique pour décaper sans abîmer et préserver le veinage du bois,
- vente d'objets relookés : des pièces uniques disponibles à la vente, prêtes à sublimer votre intérieur !

Atelier à Saint-Manvieu-Norrey
✉ mrvm.caen@gmail.com - ☎ 06 35 56 47 19
📱 [marion_relook_vos_meubles](#)



AU FIL DU CRAPAUD !

Je suis jeune créatrice auto-entrepreneuse. Je crée des accessoires couture de type bananes, étui à lunettes, porte-chéquier, mais également des protèges-carnet de santé, des marques-pages, des cotons lavables, des pochettes à livres, des nœuds papillons etc. J'ai un site internet, régulièrement mis à jour : au-fil-du-crapaud.sumupstore.com Ma boutique se nomme ainsi car depuis 2 ans bientôt je suis la maman d'un petit garçon surnommé Crapaud. Il est mon inspiration et le premier testeur de mes coussettes. J'ai régulièrement du stock, mais je fais également sur commande. Certains articles sont personnalisables. Merci pour l'intérêt que vous portez aux petits créateurs et artisans.

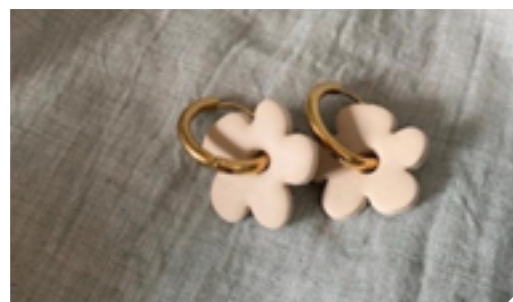
Marine Mellier
Atelier à Saint-Manvieu-Norrey
📷 [largile_de_lou](#)



L'ARGILE DE LOU !

Infirmière de métier, j'ai créé, il y a maintenant 1 an, ma micro-entreprise. Ce sont des créations en argile réalisées à la main, 100% personnalisables à l'infini.

Manon Keyers
📷 [largile_de_lou](#)
Etsy : [Largiledelou](#)



Cet espace est dédié aux associations de la commune pour présenter leurs activités et leur actualité.
N'hésitez pas à nous contacter pour le prochain journal : ✉ c.lecerf@saintmanvieuorrey.fr ou ☎ 06 64 77 06 91.



ASSOCIATION SAINT-MANVIEU MUSCULATION FORME ET SANTÉ

La saison 2024-2025 se termine de manière très satisfaisante en plusieurs points.

Tout d'abord, nous remercions **Joël**, notre encadrant sportif diplômé, pour sa fidélité et l'entraînement (courbatures comprises) qu'il nous propose. Et nous pouvons l'annoncer, il poursuit l'aventure avec nous la saison prochaine !

Beaucoup de nouveaux adhérents nous ont rejoints, c'est près de 30 personnes qui fréquentent régulièrement la salle, et toujours dans une ambiance conviviale.

De plus, nous finissons l'exercice comptable en positif grâce aux subventions de la commune, des collectivités et des dons comme l'entreprise **Oxygène Patrimoine**, qui vont nous permettre, après quelques investissements en petit matériel, d'envisager d'investir dans du matériel plus onéreux.

Après un repas de fin saison, nous fermons la salle pour l'été, et serons prêts à vous accueillir début septembre pour la rentrée.

Venez nous rencontrer le samedi 6 septembre au forum des associations de Thue et Mue, vous pourrez venir découvrir la salle et bénéficier d'une séance d'essai pendant tout le mois de septembre.

LES PIERRES MANOREYSES

ESCAPE GAME DES JEUNES

À l'occasion de l'événement national Le Printemps des Poètes 2025 et pour faire écho au café lecture, la **branche jeune de l'association Les Pierres manoreyses**, « **Les Veilleurs du Patrimoine** », a organisé un Escape game sur le thème « **Les Volcans de la Poésie** » les samedi 5 et dimanche 6 avril après-midis à la salle de La Londe.

Le succès a été au rendez-vous et même au delà car ils ont dû rajouter des horaires à ceux qui étaient prévus ! **Bravo à eux : nous avons hâte de les retrouver pour d'autres animations,**

Contact :

✉ lesveilleursdupatrimoine@gmail.com

📘 [les_veilleurs_du_patrimoine](https://www.facebook.com/les_veilleurs_du_patrimoine)

PIERRES EN LUMIÈRES

Dans le cadre annuel de cet événement départemental du mois de mai, l'association Les Pierres manoreyses, qui met en valeur et fait vivre le patrimoine classé de la commune, proposait un concert le vendredi 16 mai dans cette très belle église de Norrey qui offre un cadre et une acoustique remarquables. De plus, elle était illuminée intérieurement, comme depuis quelques années déjà, avec des couleurs multicolores.

Le duo Mari'm'Bass jouait de la contrebasse, plusieurs sortes de percussions. Un chant s'est aussi fait entendre.

Ces différents arts que sont l'architecture, la musique et la lumière s'associent pour créer un climat unique en magnifiant ce lieu classé du XIII^e siècle dont on redécouvre, à chaque fois différemment, les beautés. C'est un moment suspendu et apaisant.



Notez bien nos prochains rendez-vous :

- l'atelier de restauration de la Vierge en pierre de la chapelle seigneuriale démolie lors des bombardements de juin 1944. Il sera mené par un sculpteur professionnel,
- les Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre avec, entre autres, un concert de chants de marins classés récemment au patrimoine par la chorale « De si de la » de Cheux dirigée par Madame Fiéffé, ainsi que des jeux proposés par les jeunes « Veilleurs du Patrimoine » le samedi 20 à 17h ; un atelier de calligraphie, des visites et des documents le dimanche,
- un concert par l'ensemble vocal de Tourville-sur-Odon dirigé par Didier Horry, ancien chef de chœur de l'orchestre universitaire le vendredi 3 octobre.

Notre association met en valeur et fait vivre le patrimoine classé de la commune pour le transmettre aux générations futures : n'hésitez pas à venir nous aider et à nous rejoindre !

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieuorrey.fr - ☎ 06 71 23 02 73



LIRE ET FAIRE LIRE

L'association nationale, qui mène des actions en faveur de la lecture, a des antennes départementales.

À Saint-Manvieu-Norrey, comme depuis quelques années déjà, des personnes bénévoles viennent lire des histoires aux élèves de l'école maternelle Les petits loups sur le secteur de Norrey et aux plus jeunes de l'école élémentaire Le petit Prince sur le secteur de Saint-Manvieu. Cela a lieu sur le temps de midi pendant 30 minutes environ, une fois par semaine, d'octobre jusqu'aux vacances de printemps.

Nous essayons de partager et de transmettre le plaisir de lire. Venez rejoindre les bénévoles pour partager des moments de lecture auprès de petits groupes de 5 à 6 élèves.

NB : Des formations gratuites sont proposées par l'association.

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieunorrey.fr

IMG à fournir

APE LES P'TITES CANAILLES

Le 15 mars dernier, l'APE, Association des Parents d'Élèves a organisé le carnaval avec un défilé des enfants des écoles maternelle et primaire dans Saint-Manvieu. Touche originale cette année, c'est une Madame Carnaval qui a été brûlée. Elle a été confectionnée par les grandes sections de maternelle avec la supervision de l'enseignante de petite section **Nathalie Lairy**. Merci à la mairie de nous avoir permis d'organiser ce défilé dans la ville, aux familles volontaires pour leur aide le jour J, à Madame Lairy pour sa participation au défilé avec les enfants.

Les enfants se sont restaurés avec un goûter offert par l'APE. Ensuite, ils ont pu se défouler en musique lors de la boom dans la salle de la Londe.

En avril, nous avons mis en place une vente de sacs à tarte. Ce sac était personnalisé selon les dessins des élèves des différentes

classes. Cet objet a été proposé afin d'allier utilité et souvenir aux familles pour cette année scolaire 2024-2025.

Enfin, l'association proposait une tombola où le tirage au sort a été effectué le 28 juin lors de la kermesse. De beaux et nombreux lots étaient à gagner. Plus de 900 tickets vendus ! **Bravo aux familles pour leur mobilisation.**

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

Marie Lemoine propose, à travers des sujets variés, d'aborder les Arts plastiques de façon ludique : le dessin au trait, le graphisme aux feutres noirs, la fabrication des couleurs avec les ombres et les lumières, les techniques permettant de peindre le feuillage, les herbes, le plumage, le pelage... Elle propose aussi de découvrir la gravure, de créer des pop-up, de réaliser des images en volume, des collages, de travailler « à la manière de » : Ungerer, Delphine Durand, Matisse...

Ces ateliers sont destinés aux enfants de 6 à 10 ans, le mercredi matin de 10 h à 11 h, en dehors des vacances scolaires à la salle de La Londe.

Tarif : 250 € pour l'année en trois chèques débités au début de chaque trimestre.

Contact artistique pour Magnanarelle :

Marie Lemoine : ☎ 06 15 34 36 42

🌐 www.magnanarelle.org

COMITÉ DE JUMELAGE

Comme tous les deux ans, nous nous sommes rendus pour le week-end de l'Ascension en Allemagne où nous avons retrouvé nos amis allemands. Nous avons visité la magnifique ville de Coburg et sa forteresse ainsi qu'une exploitation agricole qui produit de magnifiques pivoines de la marque Don Peony. On peut d'ailleurs leur commander des plants en ligne. Le samedi, nous avons visité une ferme biologique qui produit plus de 1000 hectares de légumes avant de nous retrouver pour notre traditionnelle soirée de clôture.

Le 14 juin, nous avons organisé un concert en hommage à Johnny Halliday en partenariat avec le club de foot. **Marc Romé** et ses musiciens ont repris tous les tubes du boss dans un concert d'anthologie.

Un habitant de Marcelet, Le bonhomme en or, a proposé une première partie consacrée à Jean-Jacques Goldman. Le but était de récolter des fonds pour les activités des deux associations. Celles-ci remercient tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

N'hésitez pas à contacter la nouvelle Présidente, **Hélène Lescalier**, si vous voulez participer à nos événements et devenir famille d'accueil.

Contact : **Hélène Lescalier**

✉ helene.lescalier@gmail.com



FINANCES

L'année 2024 s'est terminée sur un résultat de fonctionnement positif de 30 297,73 €, en baisse cette année, dû notamment aux travaux non prévus dans les écoles suite à la dissolution du SEEJ. Il reste également des recettes de Thue et Mue non perçues sur la contribution des élèves du Mesnil-Patry et la convention de prêt du gymnase.

En investissement, le résultat est positif de 338 999,78€. L'année 2024 était une année de transition où nous avons finalisé nos projets. Tout cela avec peu de dépenses engagées. Nous avons perçu les subventions de nos dernières réalisations pour un montant de 164 861€. Pour rappel tous nos investissements depuis le début de notre mandat ont été financés à 80% par l'état, le département et des fonds européens.

Pour 2025, avec le report de 2024 et des années précédentes pour 429 111,02 € le budget de fonctionnement s'établit à 1 820 000 €.

En investissement, le budget a été voté pour un montant de 2 900 000 €. Il a été construit en début d'année pour démarrer une première phase du regroupement scolaire, avec une aide de l'état (DETR) à hauteur de 40 %. Les coupes budgétaires au niveau de l'état ont conduit à une annonce courant mai 2025 d'une DETR pour notre projet en baisse à 20 % du montant de l'investissement. Le projet va donc être retravaillé pendant l'été.



URBANISME

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME-INTERCOMMUNAL HABITAT ET MOBILITÉS

Nous avons terminé la phase de son élaboration avec Caen la Mer. Une fois ce document voté en 2026, il s'appliquera aux 48 communes de l'agglomération. Il concerne les volets urbanisme, habitat et mobilités.

Les grands principes de ce Plan d'Urbanisme pour notre commune (qui est une commune associée aux pôles) :

- pas d'extension des zones à urbaniser et préservation des terres agricoles
- réduction des zones existantes à urbaniser
- 2 OAP, Orientation d'Aménagement et de Programmation : une destinée à faire du logement intergénérationnel et l'autre à faire une zone mêlant habitat et artisanat
- pour conserver une population à l'équilibre et des classes dans nos écoles, nous pourrions construire 11 logements par an. (Attention, c'est une moyenne. Si on construit 22 logements une année, cela nous empêchera d'en construire d'autres ensuite.) Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous opposer à une division parcellaire ni à un aménageur qui veut construire un lotissement sur des terrains à urbaniser car ce chiffre ne figure pas dans le Plan d'Urbanisme.
- constructions dans les dents creuses ou en division parcellaire (principe imposé par la loi Zéro Artificialisation Nette)
- au-delà de 5000 m², obligation de construire 25 logements à l'hectare (obligation déjà existante ce qui explique les petites parcelles dans les derniers lotissements)
- modification du Zonage réglementaire (préservation de la trame verte)

VIE DES LOTISSEMENTS

- **Projet rue des Moulineaux** : le lotissement sera construit en 3 tranches pour éviter une arrivée soudaine d'un nombre important d'habitants en même temps et de se retrouver confrontés aux problèmes rencontrés suite à l'arrivée de nouveaux habitants dans les lotissements programmés lors du mandat précédent (Orée du bois, Hameau du Roy, et Blé d'or II) comme notamment le fait d'avoir trop d'élèves dans les classes.
- **Les blés d'or II, chemin Colette Marin Catherine** : le lotisseur nous annonce les travaux de voirie pour l'automne. Nous avons demandé qu'il fasse le nécessaire pour boucher les trous en attendant.
- **Hameau du Roy** : il a été rétrocédé dans le domaine communautaire après que Kaufman & Braod a enfin accepté de se conformer à ce qui était attendu dans les plans à l'origine. L'entretien incombe maintenant à Caen la Mer.

Les riverains nous ont interpellés à la dernière réunion publique pour faire respecter le sens interdit rue du Mareschet. La gendarmerie passe donc plus régulièrement.

- **Parcelles communales : rue de l'Oratoire et à Marcellet** : la viabilisation va prochainement démarrer, ce qui nous permettra ensuite de vendre les terrains. Le but : financer avec l'argent récolté les projets (regroupement scolaire, réfection du City stade de Saint-Manvieu, aire de jeu à Marcellet...). Nous avons décidé que ces parcelles soient suffisamment grandes (400 m² minimum) pour s'inscrire dans le paysage urbain alentour.



VOIRIE / ESPACES VERTS

Pour rappel : les voiries entre les panneaux d'agglomération sont gérées par Caen la Mer et celles qui sont en dehors par le Conseil départemental. Ce dernier finance la réfection des bandes roulatantes sur les départementales et la Communauté Urbaine gère le reste (trottoirs, aménagements routiers, rénovation de réseaux d'eau...).

BILAN DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE 2022- 2026

L'enveloppe du secteur Ouest (composé des communes de Thue et Mue, Saint-Manvieu-Norrey, Le Fresne Camilly, Cairon, Rosel) a été consommée sur la période. Nous disposons d'un montant de 5 702 215 €.

Pour mémoire, l'enveloppe financière transférée en 2017 était de 4 723 000 €. Celle-ci résultait de l'évaluation de ce qui était dépensé par commune par l'ancienne communauté urbaine entre Thue et Mue. Elle a été augmentée de 406 000 € dans le courant du mandat. Toutes les opérations programmées pour l'ensemble du secteur et demandées par les communes ont été réalisées sur cette période.

Nous savons que les travaux peuvent entraîner une certaine gêne, mais en l'espace de 3 ans, nous avons obtenu la requalification de 2 routes départementales (RD147 A et RD83). Et nous avons pu faire remettre en état au moins une rue ou un endroit qui en avait besoin par an et par quartier de la commune. D'autre part, les travaux de réfection des réseaux d'eau sont quasiment finis sur la commune. Il restera à engager l'enfouissement des réseaux électriques rue du Mesnil-Patry, rue du Haut de Marcelet et route de Verson (ces travaux doivent d'abord être programmés par le SDEC, Syndicat qui gère les réseaux électriques).

QUELQUES CHIFFRES

Travaux d'entretien effectué en 2025

- Rue de l'église : 69 727 €
- Rue centrale : 65 404 € (après les travaux de requalification des réseaux d'eau)

Le secteur a réalisé 494 695,20 € de travaux en 2025 pour toutes les communes.

Travaux de proximité en 2025

- Rue du Pomard : réalisation d'un chemin piéton pour 2 341 €
- Rue du Perron : reprise des portions abîmées pour 4 049 €
- Chemin de la Mare : reprise des portions abîmées pour 13 841 €
- Rue du Mesnil-Patry : réfection du trottoir en sablette rose
- Rue du Colonel Baker : plateau ralentisseur pour 6 375 €
- Ce plateau a été installé suite aux demandes des riverains lors des réunions qui ont précédé les travaux de requalification de cette rue et dans les courriers reçus lors du bilan de mi-mandat. Pour mettre en place ce ralentisseur, nous attendons que les travaux pour raccorder les maisons construites côté Cheux soient terminés.

ÉCLAIRAGE

Le SDEC a voté le remplacement de tous les éclairages non LED en 2025. Programmation 2027-2032, la commission travaux est en train d'élaborer la programmation pour la prochaine période.

Projets à inscrire :

- rue Saint Marcouf
- parking rue de l'Oratoire
- sécurisation abords de la maternelle
- sécurisation : Rue des Moulineaux / rue du Village
- réfection de la rue du Haut de Marcelet
- réfection de la place de la mairie Saint Manvieu
- rue de l'église (le bas + réseau d'eau à refaire)
- effacement de réseaux : rue du Haut de Marcelet



VOLTIGE

L'arrêt de la voltige le dimanche après-midi et les jours fériés a bien été voté en conseil communautaire et a pris effet ce printemps (sauf lors des manifestations organisées par l'aéroclub comme les portes-ouvertes).



MOBILITÉS

- La première tranche de la piste cyclable entre Cheux et Carpiquet devrait sortir de terre en 2025 (de Cheux au rond point de LIDL). Montant estimé des travaux : 800 000 €. La seconde tranche sera réalisée en 2026.
- Gare de Norrey : Nous avons interpellé la SNCF pour qu'elle répare les clôtures qui sont dégradées côté Norrey et repeigne la cabane.
- Un garage à vélo a été mis en service à la gare par Twisto.

GESTION DE L'EAU

Le Syndicat de l'eau du bassin caennais gère l'approvisionnement en eau, les cours d'eau ainsi que le littoral pour la Communauté Urbaine.

À quoi ont servi les travaux routiers de ces derniers mois ?

Les travaux rue de la Bouille et rue Centrale ont eu pour objectif de remplacer les vieilles canalisations par des nouvelles et de remettre dans le domaine public celles qui passaient dans les champs. Cela permet d'avoir des canalisations aux normes modernes, de diminuer les risques de fuites et de renforcer la défense incendie du bourg de Saint Manvieu. L'Eau du bassin caennais souhaite aussi relier plusieurs stations de pompage entre elles pour pouvoir gérer au mieux la qualité de l'eau. Par exemple, quand un taux de pesticides trop élevé est détecté, le syndicat injecte de l'eau d'une autre station de pompage pour que l'eau soit sans danger pour la consommation humaine et soit dans les seuils recommandés par les autorités sanitaires.

Sommes-nous concernés par la montée des eaux due au réchauffement climatique ?

Les techniciens constatent déjà une forme de salinisation des eaux du côté de Ouistreham. D'ici à 20 ans, ils pensent que les stations du littoral ne seront plus utilisables. Ce qui obligera à utiliser les stations du bassin versant de la Mue qui est protégé par un horst (une formation géologique qui constitue une sorte de barrière). Ceci explique aussi les raisons pour lesquelles nous devons modérer notre consommation d'eau en commençant par avoir un Plu-IHM dans lequel le principe de la réduction du nombre de constructions est inscrit.

À quoi sert la taxe GEMAPI, taxe prélevée par Caen la Mer ?

La taxe GEMAPI qui a été prélevée l'an dernier est destinée à l'entretien des cours d'eau mais aussi à la gestion du recul du trait de nos côtes.

Qui est responsable de l'entretien des cours d'eau ?

Les propriétaires des terrains dans lesquels les cours d'eau passent doivent les entretenir. C'est-à-dire enlever les embâcles, enlever les vases, les obstacles etc... Pour les plus gros travaux, ils peuvent

s'adresser à la communauté urbaine qui les finance à hauteur de 20% et à l'agence de l'eau à hauteur de 80%.

Périodes d'entretien des cours d'eau

Issus de l'arrêté préfectoral permanent d'entretien régulier des cours d'eau disponible sur le site de la DDTM du Calvados

Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
-----	-----	------	-----	-----	------	------	------	------	-----	-----	-----

Débroussaillage
Élagage, taille végétation
 Enlèvement vases et atterrissements
Entretien végétation aquatique (faucardage)
Enlèvement des embâcles et protection des berges

Quels cours d'eau serpentent la commune ?

La Mue qui vient de Cheux et rejoint ensuite Rots par la plaine et le Rouittoir (appelé aussi le Vittoir) qui prend sa source à Cheux et se jette dans la Mue à hauteur de la rue de Bouliasse. La Mue redevient souterraine l'été à Saint-Manvieu-Norrey.

BIBLIO-RETOURS



Vos livres voyagent en navette ! Dans le cadre du projet de Lecture publique sur le territoire, Caen la Mer a mis en place un service de navette de retour des documents appelé « Biblio-Retours ». Ce projet innovant en matière de lecture publique permettra aux usagers de rendre leurs documents dans 34 bibliothèques du réseau intercommunal, partenaires du dispositif. Les documents sont ensuite triés à la bibliothèque Alexis de Tocqueville avant d'être réacheminés par navette dans leur bibliothèque d'origine. Ce nouveau service vient renforcer les dispositifs déjà existants pour faciliter le parcours usagers tels que le portail commun des bibliothèques, les ressources en ligne (livres numériques, accès à la presse en ligne, offre de formation, films à la demande...), la carte unique valable sur tout le territoire.

Communiqué de presse de Caen la Mer : <https://caenlamer.fr/sites/caenlamer/files/2025-05/CP%20-%20Caen%20la%20mer%20-%20Biblio%20retours.pdf>

Explication du biblio-retour en vidéo : <https://youtu.be/JjMZI2ES8co>

PLANNING BALAYEUSE

Elle passera sur la commune :

- Le 20 août
- Le 16 octobre
- Le 12 décembre



GESTION DES GENS DU VOYAGE

La gestion des gens du voyage est une compétence de Caen la Mer.

Suite aux problèmes que nous rencontrons depuis deux ans (intrusion en 2023 sur le stade de foot et tentative repoussée en 2024), j'ai joint ma voix aux nombreux maires confrontés à cette question tous les étés pour demander à la communauté urbaine d'organiser des réunions sur le sujet.

Cet hiver, des avancées ont été faites quant à la sédentarisation des gens du voyage mais pour le moment aucune solution n'a été trouvée concernant les intrusions estivales. Lorsque ces envahissements de terrain se produisent, nous n'avons à ce jour que 2 solutions : négocier avec eux la durée et une somme en dédommagement (mais le montant octroyé par caravane est dérisoire) ou porter plainte tout en sachant que la préfecture n'ordonnera pas l'expulsion car le Département du Calvados ne remplit pas ses obligations en matière d'aires accueil disponibles.

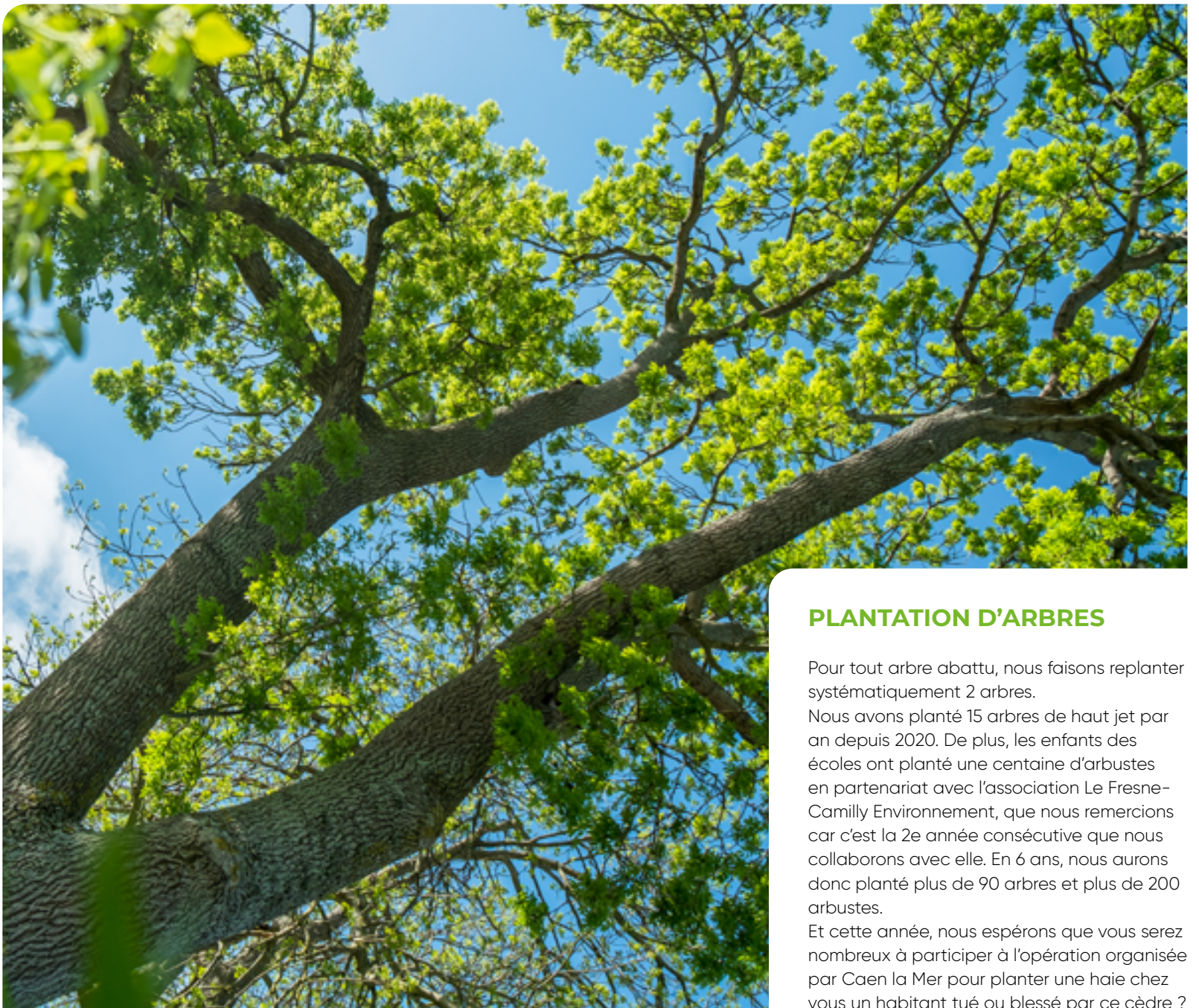
Dans ce domaine, la communauté urbaine a quasiment rempli ses obligations. Il reste une aire d'accueil en cours de création à Thue et Mue dans la zone de Cardonville et une à Blainville sur Orne. Seules les communes de plus de 5000 habitants ont l'obligation de créer ces aires. Celle de Thue et Mue sera destinée aux nomades qui ont des chevaux et qui stationnent régulièrement près de la gare.

Sécurisation du stade : pour l'instant, nous préférons positionner des véhicules pour bloquer les entrées (en accord avec le club de foot) car les solutions envisagées (installation de blocs de béton, création de fossés etc.) sont soit trop coûteuses soit inefficaces au regard de ce qui se passe dans les communes alentour et ailleurs en France.

Il faudrait surtout que les Députés s'emparent de la question pour trouver des solutions pour que les gens du voyage puissent vivre selon leur mode de vie tout en respectant les lois de la République.

Léonie Angot-Hastain





PLANTATION D'ARBRES

Pour tout arbre abattu, nous faisons replanter systématiquement 2 arbres.

Nous avons planté 15 arbres de haut jet par an depuis 2020. De plus, les enfants des écoles ont planté une centaine d'arbustes en partenariat avec l'association Le Fresne-Camilly Environnement, que nous remercions car c'est la 2e année consécutive que nous collaborons avec elle. En 6 ans, nous aurons donc planté plus de 90 arbres et plus de 200 arbustes.

Et cette année, nous espérons que vous serez nombreux à participer à l'opération organisée par Caen la Mer pour planter une haie chez vous un habitant tué ou blessé par ce cèdre ?

MÉGOTHON #2025

Chaque seconde, en France, 1 millier de mégots sont jetés au sol.

Pourtant, un seul mégot peut polluer des centaines de litres d'eau et mettre 12 ans à se dégrader dans la nature.

Il est essentiel de débarrasser nos rues et espaces verts des mégots qui polluent notre planète !

Le mégot est le déchet n°1 retrouvé dans la nature : on en croise partout, sur les trottoirs, dans les caniveaux, les parcs, les plages, les forêts...

Un mégot, c'est une mini-bombe toxique : il contient plus de 7 000 substances chimiques (rien que ça !).



NOUVELLES DU CÈDRE

Une habitante s'est manifestée pour nous proposer de transformer le tronc en œuvre d'art. Il s'agit de **Catherine Muller de Schongor** qui avait déjà réalisé le logo de la commune et la stèle en hommage aux canadiens dans la zone de Cardonville.

Mise au clair à ce sujet : certains habitants nous ont rapporté que les salariés de l'entreprise qui a abattu le cèdre sur la place de la mairie auraient dit qu'un élagage suffisait... Cela a été un crève-cœur de faire abattre cet arbre qui n'était pas malade mais dangereux car il était totalement déséquilibré avec un côté « normal » et un autre qui avait subi de gros dégâts ces dernières années. Cela a été confirmé par un bûcheron expert de Caen la Mer. Il avait été élagué à plusieurs reprises dans le mandat précédent et l'équipe municipale avait même décidé de faire tenir les branches du haut avec des haubans.

En 2022, nous avons fait procéder à un élagage « de la dernière chance » pour tenter de le sauver. En novembre, il a, hélas, subi de plein fouet la tornade qui a endommagé les arbres le long du stade de foot.

Et, suite aux premières neiges, de grosses branches sont tombées du haut sur une voiture. À cinq minutes près, c'était une habitante qui était à la place de la voiture. Dans ces conditions, Madame le Maire ne pouvait prendre le risque de voir cet arbre menacer la sécurité des habitants.

D'un point de vue juridique, lorsqu'un arbre cause des dommages à un passant, nous ne pouvons dégager la responsabilité de la mairie (ou de Caen la Mer) qu'en cas de force majeure (vent à plus de 140 km/h ou précipitations avec un volume exceptionnel). Dans tous les autres cas, la responsabilité de la mairie est engagée si une branche chute et cause des dommages. Par ailleurs, à partir du moment où un bûcheron expert de la communauté urbaine a constaté la dangerosité de l'arbre, c'est le Maire n'ayant pas ordonné l'abattage, qui sera poursuivi par la justice.

Ces considérations juridiques ont amené Madame le Maire à prendre cette difficile décision. Mais ce sont surtout les considérations morales qui l'ont emporté. Pouvons-nous décemment prendre le risque de voir un habitant tué ou blessé par ce cèdre ?



PROJET DE CŒUR DE BOURG DE SAINT-MANVIEU-NORREY

Ce projet a été présenté à la réunion publique du 27 janvier 2025. C'est une première esquisse faite par le groupe Parthélios qui peut bien sûr être modifiée. Ce projet répond à plusieurs souhaits qui ont émergé dans les retours faits par les habitants lors du bilan de mi-mandat :

- avoir des logements type T2 /T3 accessibles pour des seniors qui souhaitent rester dans la commune ou pour de jeunes couples avec des petits budgets.
- avoir des petits commerces supplémentaires pour dynamiser le cœur de bourg,
- avoir un espace couvert pour le marché, les cérémonies devant le monument aux morts ou les manifestations communales,
- refaire la place de la Mairie et repenser le stationnement.

COMMISSION SCOLAIRE

Cantine

Nous sommes en phase de changement de marché pour la restauration scolaire. Nous avons lancé un appel d'offres en tenant compte des remarques des parents qui ont bien voulu répondre à l'enquête pour connaître leurs attentes vis à vis de la cantine. La majorité des parents s'est déclarée favorable à l'amélioration de la qualité des repas, En contrepartie, ils accepteraient de supporter une augmentation des tarifs de 50 cents à 1 €, pour la tranche la plus élevée. Nous avons donc inclus dans l'appel d'offres des conditions pour qu'il y ait entre autres plus de produits locaux, qui respectent la loi Egalim (produits qui permettent de mieux rémunérer les agriculteurs).

Aujourd'hui, un repas est payé par les parents en fonction de leur quotient familial. Le prix de revient d'un repas est de 8 € (aliments et encadrement compris) et **coûte entre 4,64 € et 5,80 € aux familles pour la restauration maternelle et entre 5 € et 6,16 € pour la restauration élémentaire. La municipalité prend en charge la différence.**

Nous avons testé les repas avec des parents d'élèves élus pour donner suite à des remontées en conseil d'école. Nos constats ce jour-là étaient les suivants : les enfants de maternelle ont tout mangé tandis que ceux de l'élémentaire ont gaspillé plus de nourriture (c'était le même menu). Les enfants de l'élémentaire ont tous eu assez de temps pour manger malgré l'organisation en 3 services.

Dans les axes de travail pour le futur, nous devons nous pencher sur le gaspillage alimentaire car la nourriture est jetée si les enfants ne la mangent pas et certains midis, cela représente une quantité importante de nourriture que nous ne pouvons hélas pas donner à cause des risques sanitaires. Quand il y a suffisamment de restes, les agents proposent de resservir les enfants.

Conventions avec Thue et Mue

Nous avons finalisé les accords avec Thue et Mue pour la prise en charge des 48 enfants du Mesnil-Patry ainsi que pour la salle multi-sports.

La commune de Thue et Mue prend en charge le fonctionnement, les petits investissements et 5% des frais administratifs au prorata du nombre d'enfants scolarisés chez nous.

Les parents d'élèves du Mesnil-Patry devront demander une dérogation à l'entrée en

maternelle et en CP auprès des services de Thue et Mue. Le principe acté voulant qu'un enfant qui commence sa scolarité à Saint-Manvieu-Norrey puisse la terminer. De même pour un enfant qui a un frère ou une sœur fréquentant les bancs de nos écoles. Cependant, **ces accords ne concernent pas le mercredi et les vacances.** Nous avons passé une convention avec Rots pour que nos enfants soient accueillis par l'UNCMT (Union Normandes des Centres Maritimes et Touristiques). Nous finançons cet accueil à hauteur de 60 000 € pour les enfants de la commune. Les enfants du Mesnil-Patry seront pris en charge par l'ALJ, Association Loisirs Jeunesse, financée par Thue et Mue.

Salle Multi-sports

Nous avons aussi passé une convention avec la commune de Thue et Mue pour permettre l'accueil de ses associations et de ses écoles. Cet hiver, nous avons dû faire face à une panne importante de la chaudière (vis sans fin cassée) et à l'apparition de salmonelles dans les douches. Ce problème était déjà survenu quand le SEEJ gérait la salle car l'installation favorise la stagnation des eaux, ce qui peut être propice au développement des bactéries. Nous allons changer des parties de l'installation pour essayer de résoudre ce problème, mais sans garantie. Par ailleurs, nous avons fait procéder à un grand ménage (désinfection du dojo, dépoussiérage des réseaux électriques, nettoyage des sols, des vitres, des espaces en hauteur, du sol du gymnase...) qui n'avait jamais été réalisé en 15 ans d'existence de cette salle.

Rappel : Utilisez des chaussures de sport à semelles claires dans le gymnase. Les traces laissées par les chaussures à semelle foncée sont impossible à enlever.

Rencontre avec Élisabeth Borne, Ministre de l'Éducation Nationale

Élisabeth Borne a rencontré le 8 mai dernier une délégation de maires de l'Agglo d'abord, dont Madame Le Maire faisait partie avec **Pascal Serard**, maire de Carpiquet, **Didier Boulay**, maire de Tourville sur Odon et **Terry Daigremont**, maire adjoint de Carpiquet.

L'Agglo d'abord est un groupe de 28 maires de Caen la Mer. Nous nous réunissons régulièrement pour échanger

sur les problématiques présentes dans nos communes.

L'une d'entre elles concernent les difficultés que nous rencontrons dans la gestion des écoles primaires, ce qui nous a amenés à lui écrire. Elle a accepté d'échanger sur le sujet. En effet, nous nous heurtons de plus en plus à une montée des incivilités qui laissent les enseignants et les agents communaux démunis.

Nous avons évoqué avec elle :

- le besoin de mettre en place des formations pour nos agents afin de les aider à avoir plus de clés pour répondre aux attentes des enfants sur les temps périscolaires,
- la nécessité de mieux accompagner tous les personnels éducatifs ainsi que les maires lorsque des conflits surviennent,
- le souhait de renforcer les espaces de dialogue pour éviter la judiciarisation des problèmes,
- les pistes pour mieux détecter les enfants en souffrance ou maltraités et faire en sorte que leur prise en charge soit plus rapide et plus efficace,
- la volonté de trouver des solutions pour que l'inclusion des enfants en situation de handicap soit vraiment une chance,
- la mise en place d'actions pour épauler les parents dans ce rôle si difficile mais en même temps si merveilleux

Déménagement de la bibliothèque et aménagement d'une salle des maîtres à Norrey

Nous avons besoin de trouver un espace pour les séances d'animation du Relais Petite Enfance qui avaient été délocalisées à Rots par le SEEJ. C'était une demande forte des assistantes maternelles de la commune (qui sont 22 au total). Nous avons aménagé la salle de réunion de la salle Espace Rencontre pour qu'elle puisse y accueillir les enfants. Et comme les enseignants l'avaient transformée en bibliothèque, nous avons dû trouver aussi un nouvel espace à l'école maternelle. Une nouvelle salle des maîtres a donc été créée et l'espace libéré peut maintenant servir de bibliothèque.

Projet d'école

Nous avons présenté le projet de regroupement scolaire en réunion publique le 27 janvier 2025.

Pour rappel, ce projet a été initié quand nous appartenions encore au SEEJ. Nos écoles sont vétustes et nécessitent d'être rénovées. L'une et l'autre ont été construites après-guerre et ne sont plus adaptées aux besoins actuels. Les chaudières sont en bout de course, l'isolation des bâtiments ne correspond plus aux normes actuelles.

Regrouper les deux écoles sur un seul site permettrait de faire de considérables économies de fonctionnement. À titre de comparaison, Caïron qui a le même nombre d'élèves et une école rénovée dépense environ 140 000 € de moins que nous en fonctionnement.

Nous avons, hélas, récupéré ce dossier à l'arrêt en novembre 2023 et nous avons dû relancer le travail courant 2024, en particulier celui de la recherche de subventions qui n'avait pas été faite par le SEEJ. Le projet présenté à la réunion publique comprenait 2 phases (construction des classes élémentaires neuves puis rénovation de la maternelle, de la salle Espace Rencontre et extension de la cantine dans un deuxième temps) mais comme nous l'avions pressenti, le contexte budgétaire national nous a obligés à revoir notre programme de travaux. En effet, nous avons phasé le projet en partant des estimations fournies par la Préfecture en 2024, à savoir en comptant sur un financement potentiel de 40 % de la première tranche.

La bonne nouvelle est que la préfecture nous a accordé 400 000 € de subventions pour un montant de 2 millions de travaux en juin 2025, mais cela ne représente que 20 % du montant des travaux, soit moitié moins que prévu.

Pour pouvoir réaliser le début du projet sans porter atteinte aux finances communales, il a donc été décidé de faire **une première phase qui comprend la rénovation de la salle Espace Rencontre et l'extension de la cantine**. Nous pourrions, pour cette partie, avoir d'autres subventions de la part du SDEC, de la CAF et du Conseil départemental, ce qui n'est pas le cas pour les autres tranches. Si nous avons privilégié cette phase, c'est aussi car elle permet d'envisager d'ouvrir un centre de loisirs dans la commune à moyen terme, ce qui est le souhait des parents, de rénover la salle Espace Rencontre (qui en a grand besoin aussi) en lui adjoignant une cuisine avec des fours et une salle de motricité pour pouvoir continuer d'accueillir les associations, les locations, le Relais Petite Enfance et les écoles dans de meilleures conditions. L'extension de la cantine, quant à elle, pourra aussi servir pour l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances ainsi que de classe si les effectifs venaient à remonter en maternelle.

Ce projet va aussi de pair avec une réflexion menée avec Caen la Mer pour gérer au mieux la sécurité routière dans le quartier (ce qui concerne les rues de l'Oratoire, de la Pigache, du Mesnil-Patry, et du Village).



CAFÉ LECTURE

Comme lors de chaque événement national Le Printemps des poètes, depuis quelques années déjà, la commission culture, en partenariat avec l'association Lire et Faire lire du Calvados, organisait un café lecture le dimanche 23 mars à la mairie. Cette année le thème en était « La poésie volcanique ». L'animation était illustrée par une vidéo sur l'activité du volcan de l'île de La Réunion où les éruptions sont fréquentes et spectaculaires. Inspirent-elles les poètes ?

C'était l'occasion de rencontrer et d'échanger avec des auteurs et des poètes normands :

- **Michel Hallet**, président du cercle des poètes normands,
- **Bruno Fern**, poète caennais,
- **Manon Tanquerel**, autrice,
- **Maryvonne Guettier Leneveu** autrice manoreyse.

Entre ces interventions, une petite virgule musicale était proposée par **Patricia Labrousse**, manoreyse. Elle nous a fait découvrir l'instrument de musique récent : le handpan qui apporte des notes fraîches et légères.

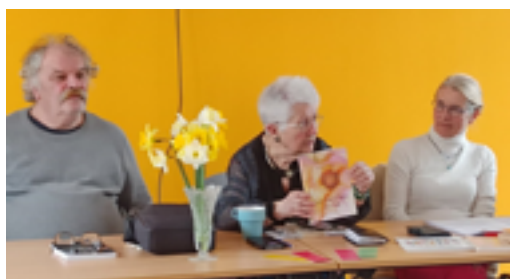


Elle nous a ensuite présenté son livre « coup de cœur ». Les découvertes pouvaient se prolonger par des dédicaces des auteurs qui présentaient leurs ouvrages destinés soit aux adultes ou aux plus jeunes.

Rendez-vous au prochain Printemps des Poètes.

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieu-norrey.fr



SOIRÉE DISCUSSION AUTOUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La commission a organisé, vendredi 23 mai, en mairie, une rencontre sur le sujet de l'Intelligence Artificielle. Elle était animée par **Jean Lepiver**.

C'est un domaine qui est de plus en plus présent dans nos vies, qu'on le sache ou non. Il peut les impacter dans différents domaines et à différents niveaux. De nombreuses questions fondamentales peuvent se poser :

- à quels éventuels bouleversements faut-il s'attendre ou pas ?
- quand et où peut-elle nous faciliter certaines tâches ?
- dans quel but ?
- quels impacts sur les métiers, les emplois présents et à venir ?
- de quels moyens de surveillance ou de vigilance dispose-t-on ?
- quels impacts aussi dans le domaine de l'art ?

Et de nombreuses autres encore...

Un grand merci à notre intervenant qui a posé un coup de projecteur sur certains domaines. Ce débat d'actualité, très intéressant, reste ouvert...





SORTIE À HONFLEUR

Samedi 5 avril, une sortie était organisée dans ce lieu plein de charme alliant divers aspects pour satisfaire différents intérêts et goûts. L'idée était de proposer aux Manoreyses et Manoreys de partager une journée ensemble hors de notre commune. Nous avons covoituré pour plus de convivialité et moins de frais.

La journée a commencé par une visite sur le **chantier de la Mora** : le nom du bateau de Guillaume Le Conquérant quand il est parti à la conquête de l'Angleterre pour récupérer le trône qui lui avait été promis.

Un diaporama immersif sur sa vie et la traversée y est présenté.

Ensuite, nous nous sommes rendus sur le chantier en cours qui consiste à rebâtir ce navire à l'identique avec les outils de l'époque fabriqués sur place. Des professionnels et des bénévoles s'y emploient 5 mois de l'année.

Des documents explicatifs sont présentés et nous pouvons bénéficier des commentaires d'une guide.

Après un passage par la boutique, nous nous sommes rendus au restaurant, situé sur le port, qui nous attendait.

L'après-midi, nous avons visité **l'Abbaye**

Notre-Dame de Grestain, située à 7 km d'Honfleur à Fatouville Grestain, accompagnés d'un guide.

C'est un lieu unique, étonnant, au milieu d'un écrin de verdure, chargé d'histoire, celle de

la famille de Guillaume, avec sa chapelle, sa source bienfaisante.

C'est également un lieu culturel important :
www.abbaye-de-grestain.fr

Puis, à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art, nous avons rejoint **Bavent** où de nombreux artisans d'art exposaient et faisaient des démonstrations dont la vitrailiste de Honfleur, **Amandine Steck**, qui animera un atelier à l'église de Norrey lors des Journées Européennes du Patrimoine en 2026. Nous l'avons vue à l'œuvre.

Cette sortie entre mer, campagne et patrimoine a été appréciée, une très belle journée et une sortie à renouveler !



ATELIER DE CONVERSATION ANGLAISE

Chaque mois, une vingtaine de personnes se réunit autour de **Catherine et David**, couple franco-britannique manorey, pour apprendre l'aisance verbale en anglais, peu importe le niveau. Atelier qui a connu un succès immédiat car déjà complet !



ATELIER JEUX DE SOCIÉTÉ

La commission culture proposait également un atelier jeux un vendredi et/ou un mercredi après-midi par mois de 15 h à 18 h (horaire libre) au Tiers-lieu « Le Trait d'Union ». Le principe est d'apporter 2 ou 3 jeux de société à partager et de transmettre les règles aux autres joueurs. Cela permet de passer un moment agréable en toute convivialité et de découvrir de nouveaux jeux.

Ouvert à tous et gratuit. Il n'est pas nécessaire de venir à tous les ateliers mais lorsque vous êtes disponibles.

Avis à toutes celles et à tous ceux que cela intéresse.

Contact :

✉ m.landron@saintmanvieunorrey.fr

🌐 saintmanvieunorrey.fr

MILLÉNAIRE DE CAEN

Notre commune a été retenue pour intégrer le parcours culturel du Millénaire de Caen. **Elande Jaureguiberry**, ancien étudiant des Beaux-arts de Caen, qui a aujourd'hui une renommée internationale sur le marché de l'art a réalisé deux statues en céramique qui viennent orner le tympan de l'église Notre-Dame-des-Labours. Ces céramiques font référence à tous les visages des gargouilles et autres statues que l'on découvre en déambulant dans l'église.

Les statues sont exposées du 20 juin au 31 décembre, le temps du Millénaire et seront propriété de Caen la Mer. Nous pourrions les conserver par la suite si nous le souhaitons.

Photo millénaire ?



CÉRÉMONIE DU 7 JUIN

Hommage au pilote canadien Léonard Ralph ALLMAN dont l'avion a été abattu le 6 juin 1944, rue Bouliesse.

Une cérémonie a eu lieu à cet endroit samedi matin 7 juin en présence, entre autres, de **Léonie Angot-Hastain** maire, de **Gilbert Rouzin** témoin direct de l'époque et du crash, des membres de l'association des Anciens Combattants de Cheux Saint-Marvieu-Norrey, de sa présidente et conseillère départementale **Myriam Letellier**, de **Jean-Michel Chandavoine** spécialiste et passionné d'aviation, de **Madame Tanquerel** et des membres de sa famille. Elle a eu l'occasion de rencontrer la nièce et le neveu du pilote, sur ce lieu, alors qu'ils étaient venus ici se recueillir.

Un hommage officiel a été rendu par les membres de l'association des Anciens Combattants, l'hymne canadien a retenti. Madame la Maire a lu un texte élogieux. Gilbert Rouzin a témoigné en racontant ce drame qu'il a vécu en direct le 6 juin 1944. Il a écrit plusieurs ouvrages sur cette époque. Jean-Michel Chandavoine a donné des précisions sur l'avion et a livré une anecdote expliquant comment l'identité du pilote a été retrouvée grâce à un stylo à bille. Deux gerbes ont été déposées. La nouvelle plaque pédagogique, qui complète la première, a été dévoilée. Le poème de Paul Eluard « Liberté » a été lu à plusieurs voix. Celui-ci avait été dispersé et répandu dans les airs en 1942, ce qui l'avait fait connaître dans une grande partie du monde. Des véhicules d'époque : Traction Citroën et Jeep, ainsi qu'un moteur d'avion avaient été exposés.

C'est un lieu qui s'inscrit dans un parcours mémoriel fréquenté, comme l'atteste Madame Tanquerel. Il sera ainsi plus facilement repéré.



Discours de Léonie Angot-Hastain, Maire :

*Chères Manoreyses , chers Manoreys,
Nous nous réunissons en ce jour pour rendre hommage à un jeune homme qui a tout quitté pour venir se battre dans le ciel de Normandie. Il s'est levé un matin, a quitté ses érables rougeoyants, ses forêts à perte de vue, son cher Canada pour perdre la vie, ici, à Norrey en Bessin à l'époque, rue de Bouliesse. Il lui en a fallu du courage pour se dire que rien n'était plus important que de venir se battre en France pour nous aider à nous libérer du joug du nazisme, pour nous aider à sortir des fers de la dictature, pour nous aider à nous débarrasser de ceux qui nous avaient envahis, nous, Français.*

Oui, il en a fallu du courage pour venir jusqu'ici. Il aurait pu rester au chaud et rester avec ceux qu'il aimait dans son pays. Sans doute a-t-il laissé au pays une blonde qui l'a pleuré longtemps après. Mais il est venu.

Que cela nous serve d'exemple et de modèle à nous aussi qui connaissons des temps troublés. Ne laissons pas nos pays à ceux qui nous promettent des lendemains faciles mais qui nous imposeront à coup sûr des restrictions de nos libertés car non, les lendemains faciles, ça n'existe pas. Aucun homme ou femme politique n'a en sa possession une baguette magique qui lui permette de régler les problèmes du pays en 6 mois et tous ceux qui vous le promettent sont des menteurs.

Posons-nous la question suivante ce matin : serions-nous prêts à faire comme Léonard Allman ? Serions-nous prêts à tout quitter pour défendre notre République ? Serions-nous prêts à nous lever pour défendre un pays qui a les mêmes valeurs que nous ?

Ce matin, nous disons merci à Léonard Allman, nous lui disons un grand merci et nous lui rendons hommage pour que les générations futures n'oublent jamais ce que nous devons à des hommes comme lui.

Et pour terminer cet hommage à un pilote, je ne pouvais pas ne pas citer les mots de ce grand écrivain et pilote lui aussi mort en 1944, Antoine de Saint Exupéry qui nous disait : « Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

*Encore une fois merci à vous Antoine et Léonard et merci à tous les artisans de paix qui contribuent à rendre le monde meilleur.
Vive la République ! Vive La France !*

CHRONIQUE HISTORIQUE

HOMMAGE AU PILOTE CANADIEN LÉONARD RALPH ALLMAN

Pour retracer brièvement la trop courte vie de ce pilote, je reprends ici l'article du Major WILLIAM MARCH du 23 mai 2019 :

Nous savons que l'invasion de la Normandie par tous les Alliés a permis la libération de l'Europe et la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'un des 6 enfants d'Ephraïm et d'Annie ALLMAN, Léonard Ralph, est né à Toronto le 10 mars 1919. Sa famille déménage plus tard aux États-Unis et s'établit finalement à Schenectady dans l'état de New-York. Après l'entrée en guerre du Canada en septembre 1939, il s'enrôle dans l'Aviation Royale Canadienne pour y recevoir une formation de mécanicien de cellules d'aéronef.

En août 1940, il est affecté à la station de Dunsville, en Ontario où il travaille sur les avions Harvard et Yale. Il consacre une bonne part de sa solde d'aviateur chef à apprendre à piloter l'avion Tiger Moth. C'est pendant qu'il fréquentait l'école de pilotage, qu'il apprend que son frère Franklin a été tué en servant au sein du Corps blindé Royal du Canada. Par la suite, il est muté au 111^e escadron

de chasse à Patricia Bay en Colombie britannique sur des avions Curtiss P 40 Kittyhawks.

Il avait hâte de voler et d'aller en Outre-Mer. L'escadron est envoyé en Angleterre et devient le 440^e escadron de chasseurs Bombardiers avec des avions Hawker Typhoon.

Lors du printemps de 1944, les escadrons de la 2^e force aérienne tactique se préparent à appuyer l'invasion du jour J. Avec cet escadron, ALLMAN exécute sa 1^{re} sortie de combat le 30 mars.

À 6h45, le mardi 6 juin, les Typhoon décollent pour accomplir la 1^{re} des 3 missions de ce jour. Chargés de bombes de 225 kg ou de 450 kg, les Typhoon servent d'artillerie aérienne et fournissent un appui air-sol précis à l'assaut amphibie.

Au cours de la 3^e mission, vers 20h, huit avions sont chargés d'attaquer un convoi de transport motorisé stationné à l'emplacement actuel de la rue du Colonel Baker à Norrey. L'attaque est couronnée de succès, mais deux des avions sont touchés par des tirs antiaériens, et l'un d'eux subit des dommages tels qu'il doit rentrer en Angleterre directement. Un Typhoon endommagé regagne l'Angleterre mais personne n'a de



nouvelle d'Allman. Son nom est officiellement inscrit sur la liste des pilotes manquant à l'appel. Régina « Reggie », sa femme, cherche désespérément de ses nouvelles et écrit à l'escadron. Le commandant d'aviation W.H. Pentland tente de la reconforter : « Votre mari est un excellent pilote, ce dernier était admiré et respecté, tous pouvaient compter sur son éternelle bonne humeur et son sourire spontané au cours des moments difficiles ». Le pilote avait essayé de sauter en parachute, mais malheureusement, son parachute s'étant accroché à une aile endommagée de l'avion, il n'a pu se dégager et a ainsi été entraîné dans la mort. Le pilote a alors été enterré à côté de l'épave de son appareil.

Par la suite, le lieutenant d'aviation Allman a été ré-inhumé au cimetière canadien de Bénvy-sur-Mer. Il avait 25 ans.



Recette

TUTO COUTURE : FABRIQUER UN ÉTUI À LUNETTES EN FORME DE CŒUR

Envie d'ajouter une touche romantique et originale à vos accessoires ?

Voici une idée de couture simple et accessible, même pour les débutants : un étui à lunettes en forme de cœur ! Idéal pour offrir ou se faire plaisir, cet étui protégera vos lunettes avec style.

Ce projet permet aussi d'utiliser vos chutes de tissus.

Matériel

- Coupon de H 30 cm x L 30 cm
 - Tissu principal
 - Doublure
 - Ouatine
- Pression

Patron gratuit disponible sur plusieurs sites

- <https://unbrundiris.com/produit/patrons-et-tuto-gratuit-des-etuis-a-lunettes-coeurs/>
- <https://blog.mapetitemercerie.com/tuto-etui-a-lunettes-avec-rabat/>



CCAS

Nous avons, comme chaque année, organisé le traditionnel repas des Anciens en mars qui a réuni près de 120 personnes. À cette occasion, nous avons présenté nos nouveaux membres du CCAS qui sont des habitants non élus bénévoles : **Justine Chemin, Frédéric Gilles et Christophe Antonio**. Merci à eux pour leur engagement.

Le CCAS a également remis des dictionnaires en fin d'année aux grandes sections de maternelle ainsi que des chèques-cadeaux aux enfants de CM2 pour qu'ils puissent s'acheter les livres de leur choix. Nous avons également rencontré des assurances car nous comptons relancer la possibilité d'adhérer à une mutuelle communale.

Rappel : le CCAS est là pour vous aider si vous rencontrez des difficultés à payer vos factures, à régler la cantine, à envoyer vos enfants en séjours scolaires, à vous orienter dans vos démarches administratives etc.

Contact :

✉ accueil@saintmanvieunorrey.fr



Rencontrez vos élus

Maire : Léonie Angot-Hastain

☎ 06 37 88 89 70 · ✉ maire@saintmanvieurorrey.fr

1^{er} adjoint : Fabrice Deroo

Intercommunalité, affaires générales & travaux

☎ 06 45 62 09 49 · ✉ f.deroo@saintmanvieurorrey.fr

2^{ème} adjointe : Clotilde Lecerf

Culture & communication

☎ 06 64 77 06 91 · ✉ c.lecerf@saintmanvieurorrey.fr

3^{ème} adjoint : Christophe Declomesnil

Finances, gestion des salles & associations

☎ 07 49 14 19 52 · ✉ c.declomesnil@saintmanvieurorrey.fr

4^{ème} adjointe : Barbara Jacquet-Grambec

Affaires sociales & jeunesse

☎ 07 49 19 74 94 · ✉ b.jacquet-grambec@saintmanvieurorrey.fr

5^{ème} adjoint : Jean-Baptiste Morin

Urbanisme, habitat & environnement

☎ 07 86 27 46 38 · ✉ jb.morin@saintmanvieurorrey.fr

JUILLET	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
23 juillet	20 et 21 septembre	3 octobre	11 novembre
Tournée Twisto Tour	Journées Européennes du Patrimoine	Ensemble vocal de Tourville-sur-Odon	Cérémonie avec les Anciens combattants de Cheux
		????	
		Soirée théâtre Comité de jumelage	

PUBLICATION

Directrice de la publication : Léonie Angot-Hastain
 Rédactrice en chef : Clotilde Lecerf

Interviews, rédaction, photographies : Léonie Angot-Hastain, Fabrice Deroo, Clotilde Lecerf, Marie Landron

Conception & Réalisation : Pierre-Jean Parry, Pauline Dupont

Impression : Caen Repro | www.caenrepro.com
 Imprimé sur papier recyclé